



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN

Tél : 04.90.28.50.90 – Fax : 04.90.28.50.99

COMPTE-RENDU

REUNION DE QUARTIERS : *Rousseton, - La Bastide – La Matte*
– Serratoris - Champier

Date : Mardi 24 avril – 18h30

7 participants

Elus présents : Éric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE

Bilan des réunions précédentes : Samedi 6 février 2016 et 11 avril 2018

Gestion des déchets verts :

Le brûlage des déchets verts est interdit ; il faut les amener à la déchèterie de Valréas.

Voies communales :

L'égagement du bord des voies communales doit être fait par les propriétaires surtout pour la mise en place de la fibre optique.

Des voies communales ont été refaites (La Bastide) mais des trous sont déjà en formation. Problématique de la vitesse excessive sur les routes. Le carrefour « dit d'Estève » est dangereux car la visibilité est nulle. Demande au propriétaire de couper une partie de la haie. Refus à ce jour mais mise en demeure possible pour la sécurité. Les ralentisseurs sont interdits en campagne mais on peut envisager de mettre un stop.

Les participants informent la municipalité de nids de poule sur deux chemins : Chemin de Serratoris et Chemin de Rousseton.

Réponse des élus :

Bien noté. Nous allons les rentrer dans une prochaine campagne de bouchage de trous que nous menons avec une entreprise de Visan.

Débit insuffisant des connexions internet :

Mise en place de la fibre optique (fin déc 2019) ; cela devrait améliorer de façon importante le débit.

Bruit autour de l'Aéroclub :

Intervention du président de l'aéroclub de Visan auprès des habitants lors de la dernière réunion de quartier du 11 avril 2018. Un dossier sur les nuisances sonores sera publié dans le prochain bulletin municipal. Les riverains de l'aérodrome se plaignent de voltige au-dessus des maisons d'habitation surtout le week-end où le bruit est insupportable.

Réponse des élus :

La municipalité interviendra auprès du président tout en sachant que le président MATTHIEUX nous avait déjà informés qu'il n'y a que 2 aérodromes dans la région dont Visan pour les entraînements à la voltige. De plus, le terrain n'appartient pas à l'association mais à la fédération d'aéronautique.

Poubelles

Suppression de la distribution de sacs jaunes à partir de juillet. Les habitants devront déposer les emballages sur les zones d'apport volontaire. Il y en aura de 8 à 9 sur la commune. Le nombre dépend du nombre d'habitants de la commune.

Le ramassage des ordures ménagères continuera à se faire jusqu'en 2021. Peur que les gens ne trient plus. Pourtant Visan trie de plus en plus surtout depuis le tri de TOUS les emballages. Nous devons informer pour développer cet acte civique du tri.

Pour votre quartier la municipalité réfléchit à l'installation d'un apport volontaire au croisement de la route de

Richerenches/Baume de Transit. Il y a un délaissé du conseil départemental qui ferait bien. Mais on s'interroge encore car nous craignons l'installation d'une véritable déchèterie. Il n'y aura pas d'autres points d'apports volontaires en campagne.

Rappel que l'on peut amener ses poubelles à Richerenches en particulier ou toutes les communes du territoire de la CCEPPG.